



Envoyé en préfecture le 20/07/2021
Reçu en préfecture le 20/07/2021
Affiché le 21/07/2021
ID : 063-200071199-20210713-CCPL_2021_121-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	36 dont 8 pouvoirs

Date de convocation : **06 juillet 2021**
Date d'affichage : **06 juillet 2021**

SEANCE DU 13 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Limons.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Saïd MOURTADA (suppléant de David DESPAX), Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Maryse TRILLON (suppléante de Guy TIXIER).

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Gilles MAS
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Fabienne GASTON a donné pouvoir à Remy PETOTON
Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE
Laurent PLANCHE a donné pouvoir à Patrice DARPOUX
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, David DESPAX, Guy TIXIER

Absents :

Marc CARRIAS, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Matéo MOREL

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-121 : MOTION RELATIVE A LA FERMETURE DE CLASSES AU COLLEGE CONDORCET DE PUY-GUILLAUME

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Le collège Condorcet de Puy-Guillaume, qui accueille une partie des élèves de la communauté de communes, se voit dans l'obligation de devoir fermer 2 classes de 4^e et 3^e faute de moyens suffisants.

Envoyé en préfecture le 20/07/2021

Reçu en préfecture le 20/07/2021

Affiché le 20/07/2021

ID : 063-200071199-20210713-CCPL_2021_121-DE

Si la fermeture d'une classe était effectivement annoncée depuis quelques mois, la fermeture de la seconde a été annoncée récemment pour la rentrée prochaine, impliquant des effectifs à la hausse dans les classes et donc des conditions d'apprentissages dégradées.

Il est donc proposé par le Vice-Président d'adopter une motion demandant au Rectorat de Clermont-Ferrand de réétudier la dotation horaire globale du collège Condorcet pour permettre aux élèves et aux enseignants de travailler dans des conditions optimales.

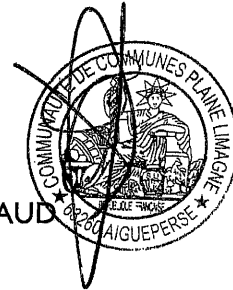
→ **Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :**

- d'adopter la motion relative à la fermeture de classes au collège Condorcet de Puy-Guillaume ;
- d'autoriser le président à la communiquer au recteur d'académie.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 20/07/2021
Le président,

Le président,



Claude RAYNAUD

